

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 54
Membres absents : 24
Procurations : 09

Séance du 24 avril 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le jeudi 24 du
mois d'avril, à 18 h 30, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 17/04/2025
Date de transmission : 29/04/2025
Date de mise en ligne : 05/05/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. FERON Jules), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), M. SAVARY Nicolas, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

22^{ème} QUESTION

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président en vertu des délégations accordées par délibérations du 15 juillet 2020 et suivantes (DELIBERATION n°2025-074)

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président, sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2025, en application des délégations de principe accordées par délibérations du 15 juillet 2020, du 16 février 2022, du 18 mai 2022 et du 16 novembre 2022 :

Point 2-1-1 des délégations - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services, des accords-cadres et leurs marchés subséquents dont le montant est inférieur à 1 000 000 € HT ainsi que toute décision concernant les modifications de ces marchés, dans la limite de 200 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits sont inscrits au budget :

- Signature d'une modification de marché public n°3 au marché de prestations de maintenance des équipements installés sur les différents sites de Saint-Louis Agglomération pour la période 2024 à 2027 – Lot 4 : Ascenseurs, avec la société SCHINDLER, ayant pour objet l'ajout des prestations d'abonnement téléphonique GSM, passant le montant de la partie forfaitaire du marché de 4 300 € HT à 5 450€ HT, soit une incidence financière à la hausse de +26,74% ;
- Signature d'une modification de marché public n°12 au marché d'impressions et reproductions de divers supports de communication de Saint-Louis Agglomération pour la période 2023 à 2026 avec la société GYSS IMPRIMEURS, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires initial par l'adjonction de prix nouveaux, sans incidence financière sur les montants minimum et maximum de l'accord-cadre ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Uffheim et Sierentz avec la société TP Pays de Sierentz, ayant pour objet de rectifier une erreur matérielle du bordereau des prix unitaires, sans incidence financière puisque les prestations sont rémunérées sur la base des prix unitaires aux quantités réellement exécutées ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de mission de contrôle technique construction relative au projet de création d'une déchetterie à Blotzheim avec la société DEKRA Industriel SAS, ayant pour objet la prolongation d'une durée de 6 mois de la mission du contrôleur technique des travaux, induisant une rémunération complémentaire, passant le montant total du marché de 7 920 € HT à 10 620€ HT, soit une incidence à la hausse de +34% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de définition et assistance à la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de conception/réalisation de support de communication pour la période 2023 à 2026 – Lot n°1 : Prestations d'accompagnement, de conseil stratégique en communication et création/édition de supports PRINT, avec la société Resonance Publique, ayant pour objet de modifier le bordereau des prix unitaire initial par l'adjonction de prix nouveaux, sans incidence financière sur les montants minimum et maximum de l'accord-cadre ;

- Conclusion d'un accord-cadre multi attributaire pour l'acquisition de conteneurs d'apport volontaire aériens et de pièces détachées pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de Saint-Louis Agglomération, pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois, avec les sociétés ASTECH et COLLECTAL, pour lequel les bons de commandes sont attribués aux deux titulaires selon la règle dite à « tour de rôle », où pour chaque bon de commande, le choix du titulaire sollicité s'effectue par roulement selon l'ordre du classement des offres, sans montant annuel minimum et avec un montant annuel maximum de commande de 200 000 € HT ;
- Conclusion d'un marché public pour la destruction de l'ancienne aubette (poste douanier) à Hégenheim avec la société BATICHOC pour un montant global et forfaitaire de 5 300€HT ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de fourniture et livraison d'un véhicule porteur et d'équipements afférents pour le service de collecte des ordures ménagères – Lot n°5 : Fourniture de bennes amovibles, avec la société ELKOPLAST CZ, ayant pour objet la modification des caractéristiques techniques de certaines bennes, passant le montant total du marché de 149 060 € HT à 150 260€, soit une incidence à la hausse de +0,81%.

Point 4-2 des délégations – Décider, en qualité de bailleur, ou accepter, en qualité de preneur, de conclure, de réviser, de renouveler les baux relatifs à des biens immobiliers, à usage privé ou commercial, pour une durée inférieure ou égale à douze ans, à titre gratuit ou onéreux :

- Conclusion d'une convention portant autorisation d'occupation précaire du domaine privé avec la société KOLYA PILIMPI, du 1^{er} mars 2025 au 31 décembre 2025 pour un montant mensuel du 1 460€ TTC ;
- Conclusion d'une nouvelle convention de mise à disposition de locaux communaux pour les activités Espace France Services avec la Ville de Sierentz, pour l'ajout d'un local, du 10 février 2025 au 10 février 2026, renouvelable tacitement pour une durée de 10 ans, à titre gratuit ;
- Conclusion d'une convention de mise à disposition d'une salle de réunion du Pôle de Services de Saint-Louis avec l'Association Mission Locale Saint-Louis Altkirch le mardi 27 mai 2025, à titre gratuit ;
- Conclusion d'une convention de mise à disposition d'équipements sportifs de Saint-Louis Agglomération pour 4 années scolaires, à compter du 2 septembre 2024 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2028 avec l'Ecole Marcel Pagnol de Huningue selon les tarifs en vigueur approuvés par délibération du Conseil de Communauté ;
- Conclusion d'un contrat de domiciliation juridique avec la société FIDEXIS CONSEILS, du 1^{er} mars 2025 au 29 février 2028 pour un montant mensuel de 84€ TTC ;
- Conclusion d'une convention de mise à disposition de la salle polyvalente de la Médiathèque intercommunale, à la Communauté de paroisses de Sierentz, le 26 avril 2025, à titre gratuit.

Montant des engagements comptables pendant la période considérée :

- 496 762,25 € TTC en section de fonctionnement
- 29 529,91 € TTC en section d'investissement

Le Conseil de Communauté prend acte du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2025.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 avril 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

